

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration****Séance du 9 juillet 2024**

Délibération
n°141-2024
Point 4.18.7

Point 4.18.7 de l'ordre du jour**Dispositif « Programme IDEX Initiative d'Excellence mobilité entrante » 2024/2025****EXPOSE DES MOTIFS :**

Rappel du dispositif existant :

Le programme IdEx d'Excellence mobilité entrante permet d'accorder des bourses d'études à des étudiants en Master 2, recrutés dans le cadre de programmes internationaux ambitieux. Le montant des bourses dépend du budget alloué et du nombre de candidatures dans une fourchette entre 400 et 1000 euros par mois pour une durée maximale de 10 mois.

Jusqu'à présent les bourses ont été attribuées aux étudiants entrants dans les 2 cursus Erasmus+ Mundus (Euroculture et CLE), l'ex programme Medsol et Scribe 21. Le dispositif IdEx s'essouffle du fait du manque de participants éligibles dans les différents cursus.

Budget actuel : 50 000 €

Proposition d'évolutions :

Afin d'encourager et d'accompagner le développement de collaborations internationales avec des partenaires identifiés par la DRI pour leur potentiel en formation et en recherche et soutenir l'excellence inclusive, nous souhaitons cibler des fonds pour la mobilité en provenance de partenaires sélectionnés pour l'Excellence de leurs enseignements, leurs valeurs et l'ouverture à la mobilité toutes composantes. Ce choix se base également sur la cartographie des coopérations qui a été élaborée aux relations internationales et qui distingue trois catégories de partenariats (forts, à consolider et à développer).

Pour 2024/25, par exemple et à titre indicatif, nous ciblons : la Colombie, l'Inde et l'Afrique du Sud.

Point budgétaire :

Budget Total : 30 000 € (suite à nouvelle répartition de l'enveloppe IdEx Formation dédiée au soutien à la mobilité).

Détail des bourses : Mensualités de 500 € pour une durée de 5 mois ou 10 mois soit 2 500€ ou 5 000 € par étudiant.

Nombre de bourses : 12 semestres financés ou 6 mobilités à l'année

Sélection par le partenaire de l'étudiant au niveau Licence, Master ou équivalent.

La proposition a été validée par la MIPS.

Le 11 juin 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 11 voix pour, 3 contre et 14 abstentions.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	30
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	2
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le dispositif « Programme IDEX Initiative d'Excellence mobilité entrante » 2024/2025.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11 juillet 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT



Direction	
des relations internationales	
Université de Strasbourg	



Programme IDEX

Initiative d'Excellence mobilité entrante

DISPOSITIF 2024/25

Présentation du dispositif

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'Excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers ce programme :

- Promouvoir l'attractivité de l'Établissement à l'international,
- Encourager et accompagner le développement de collaborations internationales avec des partenaires identifiés par la DRI pour leur potentiel en formation et en recherche,
- Soutenir l'Excellence inclusive,
- Accueillir des étudiants internationaux de haut niveau.

Pour ce faire, le programme IdEx mobilité entrante 2024 permettra d'accorder, dès l'année universitaire 2024/25, des bourses d'études à des étudiants entrants, sélectionnés par leur université d'origine, partenaires clefs de l'Université de Strasbourg.

La DRI sélectionne des universités partenaires en se basant sur la cartographie des coopérations qu'elle a élaborée et qui distingue trois catégories de partenariats (forts, à consolider et à développer). Les partenaires sont choisis pour l'Excellence de leurs enseignements, leurs valeurs et l'ouverture à la mobilité toutes composantes.

La DRI informe le partenaire du nombre de semestres de bourses disponibles ; le partenaire choisit son/ses étudiants lauréats parmi les étudiants qui feront une mobilité à l'Université de Strasbourg l'année suivante. Est prise en compte dans cette sélection l'excellence de son parcours et de sa candidature.

Afin de modifier le dispositif en effectuant une transition avec les pratiques passées, les formations éligibles les années précédentes sont également susceptibles de se voir attribuer des fonds.

Montant de la bourse

Au total : financement de 12 semestres ou 6 mobilités à l'année à hauteur de 2 500 €/semestre.

Critères d'éligibilité du cursus

- Un accord de coopération internationale prévoyant la mobilité étudiante doit exister entre l'université d'envoi étrangère et l'Université de Strasbourg, ou les 2 universités doivent être membres d'un même réseau formalisé par un accord de coopération internationale inter-établissements.
- Les étudiants allocataires sont sélectionnés par leur université d'origine qui prendra en compte les critères suivants :
 - Excellence du dossier académique de l'étudiant,
 - L'étudiant.e doit être en licence, master ou niveau équivalent,
 - La mobilité peut être effectuée sur 1 ou 2 semestres. Elle doit être d'une durée de 2 mois minimum pour un semestre et 7 mois minimum pour une mobilité à l'année

Procédure et calendrier

- Au printemps, la DRI sélectionne les établissements partenaires (en fonction des nominations à la mobilité entrante reçues ou pour stimuler les candidatures) et les informe de ce dispositif.
- Les partenaires doivent désigner un ou plusieurs étudiants boursiers (selon le nombre de semestres qui leur a été proposé). Un tableau de présélection est à remettre par le partenaire au Pôle mobilité hors Europe de la DRI pour le 14 Juin 2024.
- Notification aux étudiants de la part de l'Université de Strasbourg.
- Constitution des dossiers et transmission à la DRI par l'étudiant dès que possible.
- Dès le début de sa mobilité, l'étudiant devra envoyer son attestation de début de mobilité dûment signée et tamponnée par le responsable de la formation à Strasbourg à dri-bourses@unistra.fr pour déclencher un premier versement correspondant à 70% de la bourse.
- Le solde de la bourse (30%) sera versé à la fin de la mobilité, à réception du certificat de présence émis, signé et tamponné par le responsable de la formation à Strasbourg à dri-bourses@unistra.fr et pourra être ajusté en cas d'interruption de la mobilité. Dans le cas où l'étudiant aurait bénéficié d'un trop perçu, l'aide excédentaire devra être reversée à la DRI.

CONSTITUTION DU DOSSIER PAR L'ETUDIANT

Les **dossiers** complets devront être envoyés par **les étudiants sélectionnés**
à dri-bourses@unistra.fr aux dates indiquées ci-dessous

Avant l'arrivée :

Avant le **29 Septembre** de l'année de mobilité pour **une mobilité à l'année ou au 1^{er} semestre**.

Avant le **22 Mars** de l'année de mobilité pour une mobilité au **2^{ème} semestre**

- Copie du certificat de scolarité de l'Université de Strasbourg pour l'année de la mobilité au format PDF. Si non disponible avant l'arrivée à Strasbourg, le faire parvenir au plus tôt.
- Lettre d'engagement incluant les conditions de versement et obligation de l'étudiant (Annexe 1)
- 1 RIB original au nom de l'étudiant au format PDF, émis par une agence bancaire française ou européenne.

A l'arrivée à Strasbourg :

- Attestation de début de mobilité signée et tamponnée par le responsable de la formation à Strasbourg (Annexe 2) à envoyer en format .pdf à dri-bourses@unistra.fr

A la fin de la mobilité et maximum au 31 Août 2025 :

- Certificat de présence à transmettre au responsable de la formation à Strasbourg qui devra le compléter, le signer et tamponner puis l'envoyer en format .pdf à dri-bourses@unistra.fr (Annexe 3)

Le présent dispositif a été approuvé par **la CFVU lors de la séance du 19 mars 2019** et **par la Commission Bourses de la DRI lors de la séance du 24 avril 2019.**



Direction		
des relations internationales		
Université de Strasbourg		

LETTRE D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e), , accepte la bourse de mobilité IdEx.

Je confirme que je suis bien admis(e) dans :

L'université d'accueil / composante:

L'intitulé du diplôme / cursus suivi :

Responsable de la formation :

Située (adresse) :

Code postal : Ville : Pays :

- Aux dates de mobilité suivantes : du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance :

- Du dispositif 2024-2025 relatif aux Bourses de mobilité IdEx
- Du fait que je ne suis pas éligible aux autres bourses et allocations de mobilité prévues par l'Université de Strasbourg et UFA.
- Que l'université de Strasbourg procédera au versement de la bourse IdEx selon les modalités suivantes :
 - o Un premier versement à hauteur de 70% du montant forfaitaire, sur présentation à réception de l'attestation de début de mobilité si le dossier est complet.
 - o Un second versement à hauteur de 30% du montant forfaitaire, conditionné à l'envoi du certificat de présence signé et tamponné par le responsable de ma formation à l'Université de Strasbourg.

Si je viens à annuler ou écourter ma mobilité, je m'engage à rembourser le montant trop perçu de la bourse IdEx.

Fait à, le / /

Signature :



ATTESTATION DE DEBUT DE MOBILITE ARRIVAL CERTIFICATE

ANNÉE 2024/25

ATTENTIONDocument à envoyer par courriel à dri-bourses@unistra.fr **DANS LA SEMAINE SUIVANT L'ARRIVEE**Document to send back by email to dri-bourses@unistra.fr **DURING THE WEEK FOLLOWING THE ARRIVAL**

*cocher les cases correspondantes

BOURSE IDEX		
COORDONNÉES / CONTACT INFORMATION		
NOM ET PRENOM DE L'ETUDIANT(E): <i>Student's name and surname</i>		
TÉLÉPHONE / Phone number		E-MAIL/ E-mail address
COMPOSANTE / Faculty in Strasbourg		
CONFIRMATION D'ARRIVEE ARRIVAL CONFIRMATION		
<i>Partie ci-dessous à remplir par la composante d'accueil à l'Unistra / Part below to be completed by the host faculty at Unistra</i>		
NOUS CONFIRMONS QUE MME/M. <i>We hereby confirm, that Mrs/Ms/Mr</i>		EFFECTUE SA MOBILITE DANS NOTRE FACULTE <i>completes a mobility in our faculty</i>
DATE DE DÉBUT DE MOBILITÉ <i>Start date of the mobility</i> <i>(en présentiel, à distance ou mixte / face to face courses, online courses or blended mobility)</i> / / 20		DATE PRÉVUE DE FIN DE MOBILITÉ <i>Estimated mobility ending date</i> / / 20
MOTIF DE LA DATE DE DÉBUT DE MOBILITÉ: <i>The start date of the mobility coincides with</i>	<input type="checkbox"/> DÉBUT DES COURS/DU STAGE <i>start of the courses / the traineeship</i> <input type="checkbox"/> COURS DE LANGUE <i>language course</i> <input type="checkbox"/> JOURNÉE D'ACCUEIL <i>welcome day</i>	
DETAILS SUR LE DEROULEMENT DE LA MOBILITE / Details on the process of mobility :		
SEMESTRE / SEMESTER 1 ou/ou STAGE/TRAINING <input type="checkbox"/> cours en présentiel (<i>face to face courses</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20 <input type="checkbox"/> cours à distance (<i>online courses</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20 <input type="checkbox"/> cours en présentiel et à distance (<i>blended mobility</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20	et/ou and/or	SEMESTRE / SEMESTER 2 : <input type="checkbox"/> cours en présentiel (<i>face to face courses</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20 <input type="checkbox"/> cours à distance (<i>online courses</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20 <input type="checkbox"/> cours en présentiel et à distance (<i>blended mobility</i>) Du/from / / 20 au/to / / 20
DEPUIS QUEL LIEU L'ETUDIANT EFFECTUE-T-IL SA MOBILITE ? / From which place does the student carry out his/her mobility?		
SEMESTRE / SEMESTER 1 <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Pays d'origine / <i>Home country</i>	et/ou and/or	SEMESTRE / SEMESTER 2 <input type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Pays d'origine / <i>Home country</i>
NOM DU RESPONSABLE HABILITÉ DE L'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE D'ACCUEIL : <i>Name of the person entitled to sign at the host institution / company</i>		
E-MAIL DU RESPONSABLE HABILITÉ: E-mail of the entitled person		
DATE : <i>Date</i>	CACHET DE L'ETABLISSEMENT/ENTREPRISE : <i>Stamp of the institution / company :</i>	SIGNATURE : <i>Signature :</i>



Direction	
des relations internationales	
Université de Strasbourg	

ATTESTATION

Initiative d'Excellence mobilité entrante

Année universitaire 2024/25

Je soussigné.e :

E-mail :

Fonction :

En (composante) :

la présente que le/s étudiant/s listés ci-dessous, ont effectué leur mobilité internationale à l'Université de Strasbourg selon les dates suivantes :

NOM, Prénom, date de naissance, n° étudiant, date de début de la mobilité - date de fin de la mobilité

NOM, Prénom, date de naissance, n° étudiant, date de début de la mobilité - date de fin de la mobilité

NOM, Prénom, date de naissance, n° étudiant, date de début de la mobilité - date de fin de la mobilité

Attestation délivrée le pour valoir ce que de droit.

Signature :

Tampon de la composante :